



Formation

Compétences psychosociales

Niveau 1

« Promouvoir la santé par le
développement des
compétences psychosociales »

> 12 et 19 décembre 2023



Programme

Développer les compétences psychosociales (CPS) dès le plus jeune âge est reconnu internationalement comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. Elles permettent aux personnes de «répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne» (OMS, 1993).

Les CPS sont un levier important dans l'accompagnement de la santé et du bien-être des publics vulnérables.

Cette formation vous permettra d'implanter des actions et d'envisager un environnement propice au renforcement des CPS au sein de votre structure.

Objectif de la formation

Intégrer dans sa pratique professionnelle des actions de développement de compétences psychosociales de manière adaptée à son contexte.

Objectifs pédagogiques

- Définir le lien entre les éducations en santé et les compétences psychosociales
- Identifier les différentes catégories de compétences psychosociales
- Adapter sa posture professionnelle pour favoriser le développement des compétences psychosociales
- Construire une séance de développement de compétences psychosociales

Contenu

- Approches éducatives en santé et compétences psychosociales
- Les différentes catégories de compétences psychosociales: évolution des modèles
- Posture professionnelle soutenant le développement des compétences psychosociales
- Construction d'une séance de développement des compétences psychosociales (méthodes et outils)

Public

Professionnel.le.s et bénévoles des champs de l'éducation, du social, de la santé, du médico-social, de l'animation, de l'insertion...



Informations et prérequis

Formateur

Maëve LORION | Chargée de projets – Ireps BFC, antenne de l'Yonne (89)

Dates et horaires de formation

- 12 et 19 décembre 2023
- De 9h à 17h

Méthode pédagogique

La méthode pédagogique est participative et alterne apports théoriques et échange de pratiques. Les travaux de groupe et les mises en situation seront présents tout au long de la formation.

Évaluation

- Évaluation des acquis de la formation
- Évaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs
- Évaluation à J + 3 à 6 mois pour mesurer l'intégration dans la pratique professionnelle

Prérequis

Aucun prérequis demandé

Coût de la formation

Le coût pédagogique de la formation est financé par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté. Les frais de déplacements et de repas sont à la charge du participant.

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap

Merci de contacter la responsable formation de l'Ireps : c.lhorset@ireps-bfc.org

Informations pratiques

Voir le livret d'accueil

Lieu de la formation :

Puisaye-Forterre

Lieu exact communiqué ultérieurement.



INSCRIPTIONS



Maève LORION,

Chargée de projets | Ireps BFC –

Antenne de l'Yonne

03 86 18 81 83

m.lorion@ireps-bfc.org

[Cliquez ici](#)

**Bulletin d'inscription à remplir avant le
mardi 21 novembre 2023.**